# Dette gouvernementale

que nous préconisons aura pour effet de dégager ces milliards de dollars improductifs, afin qu'on puisse les investir dans le secteur privé. Nous croyons que le profit est légitime et que l'épargne investie dans les entreprises a droit à un revenu, à une récompense, et elle trouverait là une magnifique occasion de servir le bien commun en servant à faire progresser le pays.

L'épargne libérée du secteur public pourrait être investie dans la construction domiciliaire, ce qui offrirait une occasion de placements profitables et servirait à des fins éminemment sociales. L'épargne divertie du secteur public vers le secteur privé assurerait également les entrepises d'une source abondante de capitaux. Les entreprises canadiennes seraient de moins en moins obligées de se retourner vers des investisseurs étrangers, vers les banques étrangères pour vendre des obligations, des actions, en vue d'assurer leur financement. Ainsi, les Canadiens pourraient financer eux-mêmes le développement économique de leur pays.

#### • (1750)

Monsieur le président, il est assez simple de comprendre que des entreprises privées qui réalisent des profits doivent payer des intérêts, et c'est normal, mais par contre que des entreprises publiques comme le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités et les commissions scolaires, qui sont des institutions sans but lucratif, pour rendre des services à la collectivité doivent payer des intérêts, et c'est pour cela que nous, du Parti Crédit Social du Canada, nous préconisons une économie où le capital public serait financé par des capitaux publics et que l'entreprise privée devrait être financé par du capital privé. Les épargnants, ceux-là qui convertissent leur argent, leurs épargnes dans des obligations d'épargne, pourraient les convertir dans des actions d'entreprises qui pourraient être garanties par le gouvernement du Canada et par les provinces, afin d'empêcher que les entreprises privées soient aux prises avec le problème du financement de leurs entreprises.

Monsieur le président, l'intérêt actuellement—je n'ai pas le temps de citer tous les chiffres pertinents—est la cause des dettes colossales et impayables que nous connaissons et des taxes qui étouffent tous les secteurs de notre économie. Je voudrais ici, non pas me baser sur les chiffres d'économistes qu'a cités l'honorable ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) cet après-midi, économistes qui sont payés pour défendre le système actuel. Je voudrais me référer, monsieur le président, au *Reader's Digest* de janvier 1977, qui également possède des économistes, et qui voit les choses d'une façon plus réaliste, et je cite:

#### [Traduction]

Devinette—Impôt et dépenses publiques. L'ensemble des impôts, directs et indirects, payés à tous les pouvoirs publics par la famille canadienne moyenne a augmenté de 85 p. 100 entre 1969 et 1975, parce que les dépenses publiques ont monté en flèche.

### [Français]

Monsieur le président, les taxes ont augmenté de 85 p. 100 de 1969 à 1975, soit plus de 14 p. 100 par année; cela veut dire que, dans sept ans, les taxes au Canada auront augmenté de 100 p. 100.

### [Traduction]

De plus, les pouvoirs publics dépensent plus que ce qu'ils nous prennent en impôts.

#### [M. Rondeau.]

# [Français]

Le gouvernement dépense plus qu'il ne collecte en taxes.

# [Traduction]

Ils attisent ainsi l'inflation qui rogne la valeur de chaque dollar que nous gagnons...

La dette nationale, c'est-à-dire l'argent emprunté par Ottawa pour combler ses déficits, dépasse les 25 milliards.

# [Français]

C'est encore le Reader's Digest de janvier 1977 que je cite:

### [Traduction]

En dix ans, le budget a augmenté de 350 p. 100, passant de 8.8 milliards aux 39 milliards prévus pour l'année budgétaire en cours (1<sup>er</sup> avril 1976 au 31 mars 1977).

L'ensemble des dépenses publiques représentait \$2,900 par habitant en 1975. Mais les recettes publiques n'ont été que de \$2,700 par habitant. Les pouvoirs publics ont donc attisé l'inflation en dépensant \$200 de plus par tête! Les dépenses publiques ont ainsi augmenté de 100 p. 100 par tête, depuis 1970 . . .

La dette fédérale sera de 28 milliards à peu près à la fin de l'année budgétaire, comme conséquence des 20 budgets déficitaires que nous avons eus en 23 ans.

# [Français]

Monsieur le président, je voudrais dire qu'au cours des 23 dernières années, il y a eu 20 budgets déficitaires, et là-dessus, les progressistes conservateurs et les libéraux n'ont pas changé de politique, parce que les deux ont produit des budgets déficitaires.

# [Traduction]

Toutes ces réponses sont exactes.

M. Jones: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il n'y a pas le quorum, et voilà 20 minutes—que cela dure.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je ne cherche pas à gagner du temps. Le député a signalé à la présidence l'absence de quorum. Il est dit ici que je suis prié de consulter. Je ne sais pas si cela veut dire consulter les députés pour prendre leur avis. Je pense qu'il y a lieu de demander aux greffiers leur avis. Le Règlement stipule que le nom des personnes présentes . . .

M. Goodale: Monsieur l'Orateur, je vous prie de m'éclairer au sujet de la situation que certains députés vous ont signalée. Vous avez mentionné le Règlement. Auriez-vous l'obligeance de me dire quel article vous avez à l'esprit, pour me permettre de le consulter et peut-être de donner mon avis?

#### [Francais

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, puis-je signaler qu'il est 6 heures.

# [Traduction]

M. Jones: Monsieur l'Orateur, je vois les difficultés dans lesquelles se trouve la présidence, comme d'ailleurs tous les partis. Je veux bien dans les circonstances retirer mon rappel au Règlement. Mais à notre retour, ce soir, tous les partis devraient donner une marque élémentaire de respect à l'endroit de la motion du Parti du Crédit social, en assistant au débat. Je retire mon rappel au Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je pense que l'observation du député sera reçue en bonne part. Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 heures.)